Matin 9° Midi 10° Soir 6°

Mercredi 4 novembre 2026 · Seine-et-Marne

Le Grand Parisien

77

BUSSIÈRES | L'opérateur souhaite implanter ce mât à proximité d'une aire de jeux pour enfants et de maisons. Pétition, recours devant le tribunal administratif… les opposants s'organisent.

Le village résiste à une antenne Orange de 36 mètres

Thomas Segissement

« SEIGNEUR, protège notre village. » L'inscription figure sur la croix qui trône à la sortie de Bussières, bourgade d'environ 650 âmes située au nord-est du département. C'est là, à quelques mètres du monument et à proximité immédiate des dernières maisons de la rue du Bois-Saint-Martin qu'est prévu d'être érigée une antenne-relais destinée à couvrir le réseau Orange.

Un mât d'une hauteur de 36 m qui doit être implanté en bordure d'un champ appartenant à un propriétaire privé et situé sur le territoire communal de… Saâcy-sur-Marne, dont le cœur de village se trouve à plusieurs kilomètres. Alors cette implantation a fait bondir les élus de Bussières et les riverains, qui ont lancé une pétition.

« Nous ne sommes pas contre une antenne-relais mais pas à cet endroit, indique Dominique Machuré, le maire, qui digère mal d'avoir appris l'emplacement du projet au dernier moment et par un de ses administrés. Ce n'est pas une histoire d'argent puisque nous avons déjà une convention signée avec Orange qui nous verse une redevance de 7 000 € par an. J'avais proposé des alternatives comme le cimetière, où l'antenne ne dérangerait personne. »



LP/THOMAS SEGISSEMENT

Saâcy-sur-Marne, vendredi. Dominique Machuré *(à g.)*, maire de Bussières, et des riverains s'opposent à l'implantation d'une antenne-relais sur ce site appartenant à la commune voisine mais jouxtant la leur.

« On n'est pas en zone blanche ici »

La convention, qui a déjà permis à la commune de percevoir cette redevance, doit toutefois prendre fin : Orange n'a retenu aucun des terrains proposés par la mairie et a finalement choisi une parcelle privée située à Saâcy-sur-Marne.

Début septembre, Benoît, qui vit dans la rue du Bois-Saint-Martin, tombe sur un panneau annonçant la future construction en promenant son chien. C'est lui qui alerte le maire de Bussières, surpris de ne pas avoir été prévenu par son homologue de Saâcy-sur-Marne. Dès lors, la contestation prend corps, une réunion publique est organisée avec les élus des deux villages, de l'agglomération et des représentants d'Orange.

Dominique Machuré propose que l'antenne soit montée quelques centaines de mètres plus loin, dans un petit bois d'une parcelle située cette fois sur la commune de Bussières. Et organise la résistance. « J'ai pris un arrêté qui interdit la circulation des plus de 3,5 tonnes sur la route et je ne signerai pas d'autorisation de raccordement à Enedis », assure l'élu, qui précise que Bussières a intégré le projet de parc naturel régional (PNR).

L'édile peut compter sur le soutien indéfectible des riverains. À commencer par Fabienne, qui vit là depuis quinze ans. « Quand je vais me lever le matin et que je serai dans mon jardin, ce sera la première chose que je verrai », déplore-t-elle. Mireille, sa voisine, dont le jardin est situé à 50 m de la future antenne, est elle aussi vent debout. « Pour moi, elle ne sert à rien. On n'est pas en zone blanche ici, s'exclame-t-elle en montrant son portable. Regardez, on capte bien. J'ai déjà Orange en 5G. »

Elle n'oublie pas le cas des autres « habitants » du secteur. « On est à la campagne ici, rappelle-t-elle. Il y a une faune. Le matin, j'ai les chevreuils, les lapins, qui viennent. » Benoît lui aussi n'a pas envie de voir cette antenne, « qui va entraîner du passage de véhicules dans la rue ». « Je veux profiter de mon petit jardin, dans mon transat, avec ma fille. Et puis, si un jour, on veut vendre, ce sera compliqué », s'alarme-t-il.

> **On est à la campagne ici. Il y a une faune. Le matin, j'ai les chevreuils, les lapins, qui viennent.**
> **Mireille,** une riveraine

Autre point qui inquiète les habitants et le maire : la présence, à une centaine de mètres, d'un parc de jeux pour enfants. « On va se battre, promet Dominique Machuré. La municipalité a pris un avocat pour déposer un recours devant le tribunal administratif. »

Le seul lieu pour une bonne couverture réseau

« C'est effectivement maintenant entre les mains de la justice », regrette Florian Cabaribère (SE), le maire de Saâcy-sur-Marne. Sur le feu vert accordé par la mairie à Totem, la filière d'Orange en charge de construire l'antenne, l'édile est catégorique : « Le projet respectait la réglementation en vigueur au niveau de l'urbanisme et l'avis consultatif de l'agglomération était favorable. »

Concernant le choix de l'emplacement, Florian Cabaribère rappelle que ce n'est pas lui qui a choisi et que Saâcy-sur-Marne n'y gagnera rien financièrement. « Ça va tout de même apporter un peu plus de réseau Orange. C'est utile pour prévenir les secours par exemple. Et sur l'aspect sanitaire, il n'y a pas de risques avérés par rapport aux ondes électromagnétiques », avance-t-il. Élu en mars dernier, Florian Cabaribère concède qu'il n'a pas prévenu le maire de Bussières : « Je suis un nouvel élu. Je n'ai pas eu le réflexe. »

Frédéric Le Jan, directeur des relations avec les collectivités locales de Seine-et-Marne chez Orange, insiste lui aussi sur la régularité de la procédure et affirme que l'emplacement retenu était le seul possible pour obtenir une couverture satisfaisante du réseau sur Bussières.

Le responsable d'Orange revient sur l'aspect financier du projet. « C'est aussi une question d'argent car la convention va se terminer pour Bussières, assure-t-il. La politique d'Orange est de privilégier les terrains communaux, surtout dans les petites communes. Mais là, les propositions de la mairie de Bussières n'ont pas pu être validées par nos ingénieurs pour des raisons techniques. » Et d'ajouter : « Tout le monde veut une couverture mobile mais pas d'antenne. Cela dit, on comprend les habitants et on est prêt à faire des adaptations pour minimiser l'impact visuel. » En Seine-et-Marne, Orange dispose de 550 antennes et en installe plusieurs dizaines chaque an…